

Durée :

2 jours soit 14 heures
Formation préconisée pour un groupe de 1 à 6 stagiaires maximum

Public :

Assistant(e) d'Architecte, Architecte, Economiste, Ingénieur, Bureau d'étude, Conducteur d'opération ou de travaux, chefs de projets, (maître de l'ouvrage, services administratifs, patrimoine, Programmiste, pilote, chargés d'affaires, gestionnaire immobilier.)

Prérequis:

Connaissance des procédés généraux de construction souhaitable.

Objectifs et compétences visées :

Connaître les champs d'application, les phases, les contenus, les risques et les enjeux de la mission AMO. de management de projet.

Programmer, piloter, manager une opération de construction, de sa conception à sa mise en œuvre à coûts maîtrisés.

Cerner l'interaction entre les différents acteurs et leurs obligations respectives.

Saisir les responsabilités et champs d'action de la Maitrise d'ouvrage déléguée MOD.

Méthode pédagogique et suivi qualité :

Alternance entre les phases théoriques et pratiques. Solutions techniques à partir d'exemples créés et en création.

Jeux de rôles nombreux (gestion des non conformités, gestion des surcouts, respect des délais...

Evaluation des acquis durant toute la session.

Evaluation à froid (j+2 mois après la formation) Vidéo projecteur fourni par le client - Supports pédagogiques sur clés USB remis en fin de formation.

Formateur équipé de son propre PC et/ou Mac. Votre conseiller formation est à votre disposition pour le suivi qualité, la satisfaction de la formation et toute demande de médiation,

Compétences formateurs

Dirigeants de BET, Ingénieurs des Ponts, Economistes de la construction, expériences professionnelles de plus de 10 ans en assistance maitrise d'œuvre et gestion OPC.; Formateur certifié, niveau expert intervenant auprès des clients de CDF depuis 2010.

Programme de formation

jour 1 :

Les missions de l'AMO

Présentation du cadre général de la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Cadre et qualification juridique

Le cadre de la loi MOP et les responsabilités de l'AMO.

Le contrat AMO ,

Contentieux et requalification de contrat;

Marchés: public-privé.

Montage classique.

Montage spécifique.

Fonctions opérationnelles de l'A.M.O. aux différentes phases d'une opération de construction.

La maitrise d'ouvrage déléguée MOD

La convention spécifique et la durée du mandat.

Responsabilités et champs d'intervention.

Le montage d'une opération

Les études préalables

Définition du projet et décision

Les besoins du Maitre d'ouvrage et les objectifs.

Opportunité et faisabilité de l'opération.

Études financières.

Préprogramme.

Management des études amonts.

Jour 2 :

Le management de projet: des outils et des méthodes

Choix du concepteur-Consultation-Analyse d'offres-Attribution

Cadrage et phasage du projet.

Calendrier et reporting

Consultation et gestion des relations avec les partenaires.

Conduite et suivi d'opération.

Gestion budgétaire et financière.

Aide au suivi de travaux jusqu'à la réception

Suivi de la garantie de parfait achèvement

Mise en service – Ingénierie de transfert – Maintenance.

Les assurances.

Cadre et garanties

Définition de la gestion de projet en BIM

Définition du BIM

Principe des outils collaboratifs